

Pages de Profils



En 2006, le Nord-Pas-de-Calais peut compter sur 90 000 emplois stratégiques pour asseoir son développement et son rayonnement économique. Plus de la moitié se concentre dans l'aire urbaine de Lille, plaçant ainsi la métropole lilloise au 9^e rang des aires urbaines françaises. Valenciennes, Douai-Lens, Dunkerque, Béthune et Arras tiennent aussi une place importante en totalisant près de 21 000 emplois stratégiques. Les emplois stratégiques lillois relèvent principalement de la gestion et de façon plus spécifique du commerce inter entreprise et de la finance. Proche de Paris et rapidement accessible, Lille connaît une certaine attractivité parisienne : 1 550 cadres des fonctions métropolitaines s'y rendent quotidiennement pour le travail.

Les cadres des fonctions métropolitaines : le dynamisme lillois à l'aune des évolutions nationales

Bernard Dehon

Service Études et Diffusion

Éric Vaillant

Service Statistique



Les emplois dits stratégiques, à contenu décisionnel élevé et bénéficiant d'une rémunération élevée, se concentrent dans les métropoles. Attirer ce type d'emplois pour mieux assurer le développement et le rayonnement économique des grandes agglomérations constitue donc un enjeu majeur pour les territoires.

Dans la lignée du travail sur les emplois de la conception - recherche, l'analyse des cadres des fonctions métropolitaines [Encadré](#), réalisée en partenariat avec la Préfecture de Région, la Région et l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole, permet non seulement de mesurer l'évolution dans le temps de ces emplois stratégiques mais aussi de porter un diagnostic qui identifie les forces et les faiblesses à l'œuvre sur les territoires de la région.

En 2006, la France compte 2,3 millions de cadres des fonctions métropolitaines, soit un peu plus de 9% du total des emplois. Près de la moitié de ces emplois est concentrée dans l'aire urbaine de Paris où ils représentent plus de 18% de l'emploi total.

UN DYNAMISME MESURÉ EN NORD-PAS-DE-CALAIS...

À la même date, le Nord-Pas-de-Calais compte près de 90 000 cadres des fonctions métropolitaines, soit 6,1% de l'emploi total au lieu de travail de la région. Quatrième région la plus peuplée de France, le

Nord-Pas-de-Calais se situe au 6^e rang des régions françaises en nombre de cadres des fonctions métropolitaines mais se place au 10^e rang seulement en termes de part des emplois stratégiques dans l'emploi total.

Bien que ce type d'emplois ait progressé plus rapidement que l'emploi total (respectivement +34% contre +9% entre 1999 et 2006), le Nord-Pas-de-Calais a reculé d'une place pour se positionner derrière la Bretagne et les Pays de Loire en termes de part d'emplois stratégiques dans l'emploi total [Pour en savoir plus \[1\]](#). En revanche, en nombre de cadres des fonctions métropolitaines, le Nord-Pas-de-Calais a gagné trois places au classement des régions, signe d'un certain dynamisme. Depuis 1982, l'Île-de-France, les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur demeurent les régions qui emploient le plus de cadres des fonctions métropolitaines.

... MAIS UN DYNAMISME CONFIRMÉ POUR L'AIRE URBAINE DE LILLE

Comme la majorité des capitales régionales, l'aire urbaine de Lille, qui emploie 50 000 cadres des fonctions métropolitaines, concentre la majeure partie des fonctions stratégiques régionales. Alors qu'elle concentre 34% des emplois de la région, elle réunit 56% des cadres des fonctions métropolitaines du Nord-Pas-de-Calais. En termes de concentration, l'aire urbaine de Lille se situe ainsi derrière l'aire urbaine de Toulouse qui compte 71% des emplois

stratégiques de Midi-Pyrénées mais devant les aires urbaines de Strasbourg et Bordeaux comptant toutes deux environ 53% des emplois stratégiques de leur région [Tableau 1](#). Ces résultats s'expliquent largement par l'organisation territoriale des régions : en effet, alors que l'emploi est très largement concentré sur l'agglomération toulousaine en Midi-Pyrénées (44%), le système nordiste se fonde plutôt sur une métropole régionale forte et un système en réseau des grandes agglomérations telles que Béthune, Lens, Douai, Valenciennes et Arras. D'une situation toulousaine plutôt unipolaire, on passe à une situation nordiste plutôt multipolaire [Carte 1](#).

LE SYSTÈME MÉTROPOLITAIN LILLOIS

Articulant les aires urbaines de Lille, Douai-Lens, Valenciennes, Arras et Béthune, « le système métropolitain lillois » concentre près de 69 000 cadres des fonctions métropolitaines et se place en troisième position derrière Lyon et Toulouse en nombre d'emplois stratégiques [Tableau 1](#). Entre 1999 et 2006, le nombre d'emplois stratégiques y a progressé de près de 36%.

Entre 1999 et 2006, les emplois stratégiques de l'aire urbaine de Lille ont augmenté de 38%, soit 4 points de plus que la moyenne régionale [Tableau 1](#). Cette évolution est comparable à celles des aires urbaines comptant plus d'un million d'habitants

Encadré : ANALYSE FONCTIONNELLE DES EMPLOIS

Une nouvelle grille d'analyse des emplois par grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité, a été réalisée par l'Insee. Elle décrit le système productif de la région, à partir de la définition de 15 fonctions, par regroupement de professions et catégories socioprofessionnelles. Parmi elles, 5 fonctions sont plus particulièrement présentes dans les métropoles et grandes agglomérations ; aussi sont-elles qualifiées de métropolitaines. Les cadres des fonctions métropolitaines (CFM) correspondent en définitive aux cadres et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés de ces 5 fonctions, à savoir :

Conception - recherche : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. La conception-recherche se distingue de la fonction prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ; *exemples de métiers* : chercheurs de la recherche publique, ingénieurs développement en informatique.

Prestations intellectuelles : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ; *exemples de métiers* : avocats, architectes libéraux, juristes, chefs de projets informatiques.

Commerce inter entreprises : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ; *exemples de métiers* : cadres ou ingénieurs commerciaux ou technico-commerciaux.

Gestion : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ; *exemples de métiers* : cadres des banques, de la finance, de la gestion des ressources humaines.

Culture - loisirs : professions de la culture et des loisirs ; *exemples de métiers* : professeurs d'art hors scolaire, journalistes, artistes, bibliothécaires, auteurs littéraires, scénaristes, directeurs de journaux.

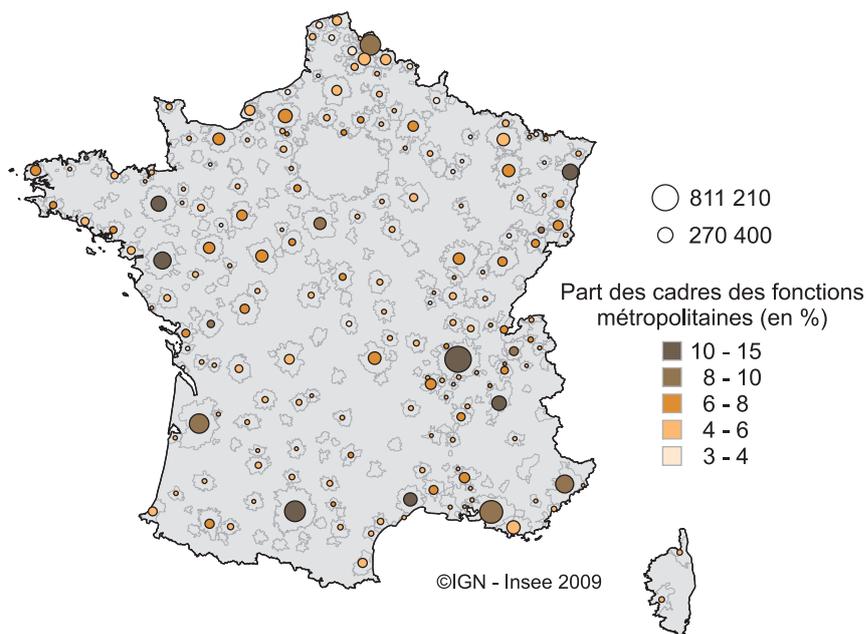
comme Lyon et Marseille. La progression lilloise est cependant plus modeste que celle des aires urbaines de Toulouse, Rennes et Nantes (+60%).

L'aire urbaine de Lille confirme son rayonnement économique et progresse d'une place au sein du classement des aires urbaines françaises. Avec une part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total de 9,9% en 2006 contre 7,9% en 1999, elle se situe en 2006 au 9^e rang des aires urbaines nationales [Tableau 1](#). En 2006, les cadres des fonctions métropolitaines représentent 7% de la population active occupée en moyenne à l'échelle de l'ensemble des aires urbaines de province, cette part s'élevant au maximum à 14% dans l'aire urbaine de Toulouse.

La densité de cadres parmi la population est une autre manière d'appréhender les emplois stratégiques. Cela permet en particulier de comparer les territoires en

Carte 1 : EMPLOI TOTAL AU LIEU DE TRAVAIL ET PART DES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES

(Aires urbaines de plus de 15 000 emplois, hors Île de France)



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Tableau 1 : LES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES (CFM) PAR AIRE URBAINE EN 2006

Aires urbaines	Nombre de CFM	Variation en % du nombre de CFM entre 2006 et 1999	Poids des CFM de l'aire urbaine dans le total des CFM de la région	Part en % des CFM dans l'emploi total	Classement (1) en 2006	Classement (1) en 1999
Lille	49 550	+38,1	55,6	9,9	9^e	10^e
Douai-Lens	7 120	+28,2	8,0	4,1	65 ^e	61 ^e
Valenciennes	5 740	+35,6	6,4	4,3	63 ^e	60 ^e
Dunkerque	4 700	+43,1	5,3	4,7	61 ^e	62 ^e
Arras	3 630	+34,7	4,1	5,9	49 ^e	48 ^e
Béthune	2 930	+20,9	3,3	3,6	66 ^e	63 ^e
Boulogne-sur-Mer	2 140	+39,0	2,4	4,3		
Calais	1 840	+1,2	2,1	3,8		
Saint-Omer	1 450	+32,4	1,6	3,8		
Maubeuge	1 420	+21,0	1,6	3,7		
Cambrai	1 080	+21,3	1,2	4,0		
Armentières	1 020	+16,8	1,1	5,0		
Nord-Pas-de-Calais	89 120	+34,0	100	6,1		
Lyon	98 024	+38,8	45,2	12,1	4 ^e	4 ^e
Toulouse	69 150	+56,7	70,8	13,7	3 ^e	3 ^e
Système métropolitain lillois (2)	68 970	+35,8	77,4	6,6		
Marseille	59 140	+36,5	41,8	9,5	12 ^e	9 ^e
Bordeaux	42 560	+46,9	52,4	9,5	13 ^e	13 ^e
Nantes	36 770	+61,5	40,3	10,5	6 ^e	11 ^e
Strasbourg	29 660	+25,3	53,3	10,1	7 ^e	6 ^e
Rennes	27 560	+60,2	35,4	10,0	8 ^e	14 ^e
Montpellier	23 370	+43,3	41,0	11,0	5 ^e	5 ^e
Total des aires urbaines de la France de Province	1 102 500	+36,3		7,3		
Total des aires urbaines de la France	2 121 730	+35,5		10,3		

(1) Le classement présenté ici ne tient compte que des aires urbaines de plus de 50 000 emplois et porte sur la part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total.

(2) Le système métropolitain lillois correspond à l'addition des aires urbaines de Lille, Douai-Lens, Valenciennes, Arras et Béthune.

Guide de lecture : l'aire urbaine de Lille compte 49 550 cadres des fonctions métropolitaines, soit 38,1% de plus qu'en 1999 ; leur nombre correspond à 9,9% de l'emploi total de l'aire urbaine de Lille et 55,6% des emplois stratégiques de la région ; l'aire urbaine se positionne ainsi au 9^e rang des aires urbaines françaises en termes de part de cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total en 2006 alors qu'elle occupait la 10^e place en 1999.

Source : Insee - Recensements de la population 1999 et 2006

rapportant l'analyse à une unité commune : l'habitant. L'aire urbaine de Lille est à la hauteur des aires urbaines de Bordeaux et Montpellier avec 40 à 45 cadres des fonctions métropolitaines (CFM) pour 1 000 habitants, très loin des aires urbaines de Lyon et Marseille dont la densité de CFM atteint 80 pour 1 000 habitants.

LILLE AFFIRME AUSSI SON LEADERSHIP RÉGIONAL ...

Depuis 1982, Lille concentre toujours plus les cadres des fonctions métropolitaines sur son territoire : plus d'un emploi stratégique nordiste sur deux s'y situe, le poids de l'aire urbaine passant de 50% à 56% en 2006. L'aire urbaine lilloise est suivie des aires urbaines de Douai-Lens, Valenciennes et Dunkerque avec respectivement 7 100, 5 700 et 4 700 cadres des fonctions métropolitaines pour 4,1%, 4,3% et 4,7% de leur emploi total (Cartes 2 et 3). Alors que ces trois aires urbaines se situent entre la 30^e et la 45^e place du classement national des aires urbaines en nombre de cadres des fonctions métropolitaines, elles descendent entre les 60^e et 70^e places du classement en taux de cadres des fonctions métropolitaines.

À l'exception de l'aire urbaine de Lille, le taux d'emplois métropolitains se situe pour toutes les aires urbaines régionales sous le seuil de 6%; celle qui s'en approche le plus étant l'aire urbaine d'Arras avec 5,9 % et 3 600 cadres des fonctions métropolitaines.

... NOTAMMENT DANS LA GESTION, LE COMMERCE ET LA FINANCE

Comme toutes les aires urbaines à l'exception de Toulouse qui présente un profil très marqué par la présence des industries aéronautiques, l'aire urbaine de Lille voit se concentrer les cadres des fonctions métropolitaines dans les fonctions de gestion : un peu plus de 4 emplois stratégiques sur 10 (Tableau 2). L'aire urbaine de Lille se distingue néanmoins des aires urbaines françaises par une surreprésentation de cette fonction mais aussi et surtout de la fonction du commerce inter entreprises (Tableau 2). L'aire lilloise se trouve en revanche en retrait en termes d'emplois stratégiques dans les fonctions de conception-recherche (cadres de la recherche publique, ingénieurs de l'industrie et de l'informatique), et de prestations intellectuelles et de culture-loisirs. L'aire

urbaine de Lille constitue enfin le seul territoire qui perd entre 1999 et 2006 des emplois stratégiques dans l'industrie manufacturière ; ils représentent 10,6% des emplois stratégiques lillois.

Les cadres des fonctions métropolitaines de l'aire lilloise sont particulièrement présents dans quelques secteurs d'activité (Tableau 3). L'aire urbaine de Lille affiche d'abord une proportion plus importante de cadres des fonctions métropolitaines dans le commerce (4 points de plus que la moyenne des aires urbaines de province) et en particulier dans la vente par correspondance qui réunit près de 920 cadres des fonctions métropolitaines. Lille affiche ensuite plus d'emplois stratégiques dans les secteurs de l'immobilier, de la location et des services aux entreprises (6 points de plus que la moyenne des aires urbaines de province) et enfin dans la finance avec 2 points de plus qu'en moyenne ; l'aire urbaine de Lille réunit ainsi près de 1 140 cadres des fonctions métropolitaines dans la distribution de crédit.

Tableau 2 : RÉPARTITION EN % DES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES PAR AIRE URBAINE ET PAR NATURE DES FONCTIONS EN 2006

	Conception-Recherche	Prestations Intellectuelles	Gestion	Commerce Inter entreprises	Culture/ Loisirs	Total en %	Nombre
Lille	20,9	13,1	41,9	16,3	7,8	100,0	49 550
Douai-Lens	14,3	12,3	52,2	14,3	6,9	100,0	7 120
Valenciennes	17,2	11,0	47,3	16,6	8,0	100,0	5 740
Dunkerque	21,1	12,3	44,6	12,7	9,3	100,0	4 700
Arras	13,0	12,2	54,2	13,5	7,1	100,0	3 630
Béthune	13,5	14,4	46,0	14,5	11,5	100,0	2 930
Boulogne-sur-Mer	9,5	11,7	50,4	13,7	14,8	100,0	2 140
Calais	12,7	10,4	50,2	14,9	11,8	100,0	1 840
Saint-Omer	16,9	10,8	47,8	14,7	9,8	100,0	1 450
Maubeuge	16,6	8,7	49,5	16,2	9,1	100,0	1 420
Cambrai	7,1	9,6	59,2	13,4	10,8	100,0	1 080
Armentières	10,4	10,0	45,7	25,5	8,4	100,0	1 020
Nord-Pas-de-Calais	18,2	12,5	45,1	15,7	8,5	100,0	89 120
Lyon	24,9	13,8	36,5	16,6	8,3	100,0	98 020
Toulouse	39,8	13,8	27,4	11,1	7,9	100,0	69 150
Système métropolitain lillois (1)	19,2	12,9	44,2	15,9	7,8	100,0	68 970
Marseille	21,8	16,5	39,3	11,6	10,8	100,0	59 140
Bordeaux	22,3	16,6	37,3	14,0	9,9	100,0	42 560
Nantes	24,2	14,2	38,0	14,6	9,0	100,0	36 770
Strasbourg	22,5	14,3	38,7	14,0	10,5	100,0	29 660
Rennes	27,0	16,2	33,7	13,1	10,0	100,0	27 560
Montpellier	28,9	16,8	32,3	9,7	12,2	100,0	23 370
Total des aires urbaines de France de Province	22,0	14,5	40,3	12,7	10,5	100,0	1 102 500
Total des aires urbaines de France	22,3	14,7	38,7	13,0	11,3	100,0	2 121 730

(1) Le système métropolitain lillois correspond à l'addition des aires urbaines de Lille, Douai-Lens, Valenciennes, Arras et Béthune.

Guide de lecture : parmi les 49 550 cadres des fonctions métropolitaines de l'aire urbaine de Lille, près de 20,9% travaillent dans la fonction « conception - recherche », 41,9% dans la fonction gestion en 2006

Source : Insee - Recensement de la population 2006

Tableau 3 : RÉPARTITION EN % DES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET AIRE URBAINE EN 2006

Aires urbaines	Industrie manufacturière	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	Construction	Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques	Transports et communications	Activités financières	Immobilier, location et services aux entreprises	Administration publique	Éducation	Santé et action sociale	Services collectifs, sociaux et personnels	Total en nombre
Lille	10,6	1,0	3,1	14,4	4,1	11,8	39,1	3,2	3,3	1,9	6,6	49 550
Douai-Lens	19,5	0,7	6,8	12,2	5,4	7,9	27,7	5,2	3,9	3,6	5,3	7 120
Valenciennes	29,3	1,2	3,7	11,2	4,7	7,6	23,1	4,8	5,0	2,8	4,8	5 740
Dunkerque	27,6	4,1	6,7	7,1	7,5	4,8	23,6	5,2	3,7	2,5	6,2	4 700
Arras	12,6	1,9	8,9	10,9	3,4	14,5	24,0	9,3	4,1	2,5	6,8	3 630
Béthune	29,8	0,6	8,1	8,9	3,0	4,4	27,4	3,2	2,6	2,9	7,5	2 930
Boulogne-sur-Mer	18,3	1,4	6,5	13,8	6,3	8,0	22,5	4,9	5,7	1,9	8,9	2 140
Calais	20,3	0,4	4,6	10,5	12,7	5,9	18,7	7,3	6,2	3,5	7,6	1 840
Saint-Omer	39,6	0,0	4,1	8,5	3,8	7,9	21,9	2,2	3,2	2,9	5,3	1 450
Maubeuge	37,9	0,6	4,3	7,7	4,0	6,2	16,8	7,3	3,4	3,8	7,4	1 420
Cambrai	13,8	1,0	6,9	16,0	3,6	7,2	26,5	6,1	5,8	5,2	4,8	1 080
Armentières	34,0	0,0	6,2	16,4	1,9	2,8	23,0	5,4	2,0	1,2	6,0	1 020
Nord-Pas-de-Calais	17,2	1,1	4,5	13,0	4,5	9,8	32,1	3,9	3,6	2,5	6,6	89 120
Lyon	18,9	2,2	3,3	10,6	5,3	6,7	37,5	2,9	3,4	1,3	7,0	98 020
Toulouse	20,3	1,0	2,9	7,1	4,6	4,3	45,2	3,3	2,9	1,2	6,3	69 150
Système métropolitain lillois (1)	14,0	1,0	4,1	13,5	4,2	10,9	35,3	3,9	3,5	2,3	6,4	68 970
Marseille	13,3	2,4	3,4	8,9	6,5	7,8	36,4	4,7	2,6	2,5	10,3	59 140
Bordeaux	15,5	1,2	3,6	10,3	5,7	9,8	35,0	4,3	2,9	1,7	8,1	42 560
Nantes	13,8	1,6	3,6	10,0	5,5	9,9	38,8	3,6	3,1	1,4	7,6	36 770
Strasbourg	14,8	0,8	3,1	12,1	4,2	11,6	33,6	3,3	3,6	1,7	9,2	29 660
Rennes	12,3	0,6	2,6	9,3	9,1	7,5	39,5	4,4	4,0	1,1	8,4	27 560
Montpellier	10,2	0,9	2,8	8,2	4,5	6,8	44,5	4,3	4,1	1,8	11,0	23 370
Total des aires urbaines de France de Province	18,8	1,2	3,9	10,4	4,7	8,4	32,9	4,3	3,4	1,9	8,5	1 102 500
Total des aires urbaines de la France	16,6	1,3	3,0	9,9	5,0	10,2	35,8	3,4	2,8	1,5	9,3	2 121 730

(1) Le système métropolitain lillois correspond à l'addition des aires urbaines de Lille, Douai-Lens, Valenciennes, Arras et Béthune.

Guide de lecture : parmi les 49 550 cadres des fonctions métropolitaines de l'aire urbaine de Lille, près de 10,6% travaillent dans l'industrie manufacturière, 11,8% dans les activités financières en 2006.

Source : Insee - Recensement de la population 2006

DIFFÉRENCES ET COMPLÉMENTARITÉS DES AIRES URBAINES RÉGIONALES

En Nord-Pas-de-Calais, les aires urbaines affichent des profils différents. Ainsi, Lille et Dunkerque présentent proportionnellement plus de cadres des fonctions métropolitaines dans les fonctions de conception-recherche que les autres territoires régionaux. Les cadres de Béthune, Boulogne-sur-Mer, Maubeuge et Cambrai s'orientent plus qu'en moyenne vers les fonctions de culture et loisirs, tandis qu'Armentières se distingue par l'importance des fonctions liées au commerce inter entreprises [Tableau 2](#).

En termes de secteur d'activité, Arras est plus particulièrement caractérisée par la place des activités financières et l'administration publique ; les cadres des fonctions métropolitaines sont nettement plus présents qu'en moyenne dans l'industrie manufacturière des aires urbaines de Valenciennes, Dunkerque, Béthune, Saint-Omer, Armentières et Maubeuge. Calais pour sa part semble tirer partie de ses activités portuaires avec une proportion plus importante d'emplois stratégiques dans les activités de transport [Tableau 3](#).

DES CADRES QUI ÉVOLUENT SUR UN MARCHÉ DE TRAVAIL OUVERT AU-DELÀ DE LA RÉGION

Les quatre cinquièmes des emplois de cadres des fonctions métropolitaines proposés dans l'aire urbaine de Lille sont occupés par des personnes qui y résident

[Tableau 4](#). De nombreux cadres des fonctions métropolitaines qui habitent dans d'autres territoires de la région occupent donc un emploi à Lille. C'est ainsi le cas de 2 000 cadres des fonctions métropolitaines qui résident dans l'aire urbaine de Douai-Lens et de 1 250 autres qui résident dans le Valenciennois. À l'inverse, 7 000 cadres qui habitent l'aire urbaine de Lille travaillent en dehors : parmi eux, 1 450 gagnent l'aire urbaine de Lens-Douai et 950 celle de Valenciennes.

Les échanges de cadres des fonctions métropolitaines avec l'aire urbaine de Paris ne sont ni négligeables ni équilibrés. Ainsi près de 550 cadres des fonctions métropolitaines qui résident à Paris travaillent à Lille alors que 1 550 cadres résidents lillois font la navette en sens inverse. Pour relativiser l'importance du phénomène, il convient de réaliser que 1,1% des emplois stratégiques lillois sont occupés par des résidents parisiens mais que 3,3% des cadres lillois travaillent à Paris.

Aussi rapidement accessibles en train que Lille, Rouen, Amiens et Reims connaissent pourtant des flux d'échanges inférieurs avec Paris. Ces métropoles régionales attirent quotidiennement près de 320, 180 et 200 cadres des fonctions métropolitaines résidant à Paris alors que 1 530, 580 et 510 les quittent pour rejoindre Paris. Plus éloignées géographiquement et moins accessibles en temps, Rennes, Nantes et Lyon connaissent proportionnellement moins d'échanges avec Paris que Lille.

L'INTENSITÉ DES RELATIONS ENTRE LILLE ET PARIS

La majeure partie des cadres des fonctions métropolitaines résidant dans l'aire urbaine de Lille y résidaient déjà cinq ans auparavant : ils sont près de 40 000 dans ce cas sur un total de 47 500 cadres des fonctions métropolitaines résidant dans l'aire urbaine lilloise en 2006. Au cours des cinq dernières années, 7 650 cadres métropolitains sont venus s'installer dans l'aire lilloise pendant que 10 790 cadres l'ont quittée. Le déficit migratoire enregistré par l'aire lilloise résulte pour l'essentiel du déséquilibre des échanges entre les aires lilloise et parisienne. En effet, 4 420 cadres des fonctions métropolitaines ont quitté l'aire lilloise pour s'installer à Paris alors que 1 820 seulement faisaient le déménagement inverse.

En sommant, pour les grandes métropoles, les entrées venant de Paris et les sorties vers Paris, on peut noter que Lille connaît une intensité de liens avec la capitale du même ordre que celle enregistrée par Lyon, Marseille et Toulouse. L'intensité des mouvements migratoires lillois avec Paris est en revanche inférieure à celle qui caractérise les grandes métropoles de l'Ouest que sont Nantes et Rennes.

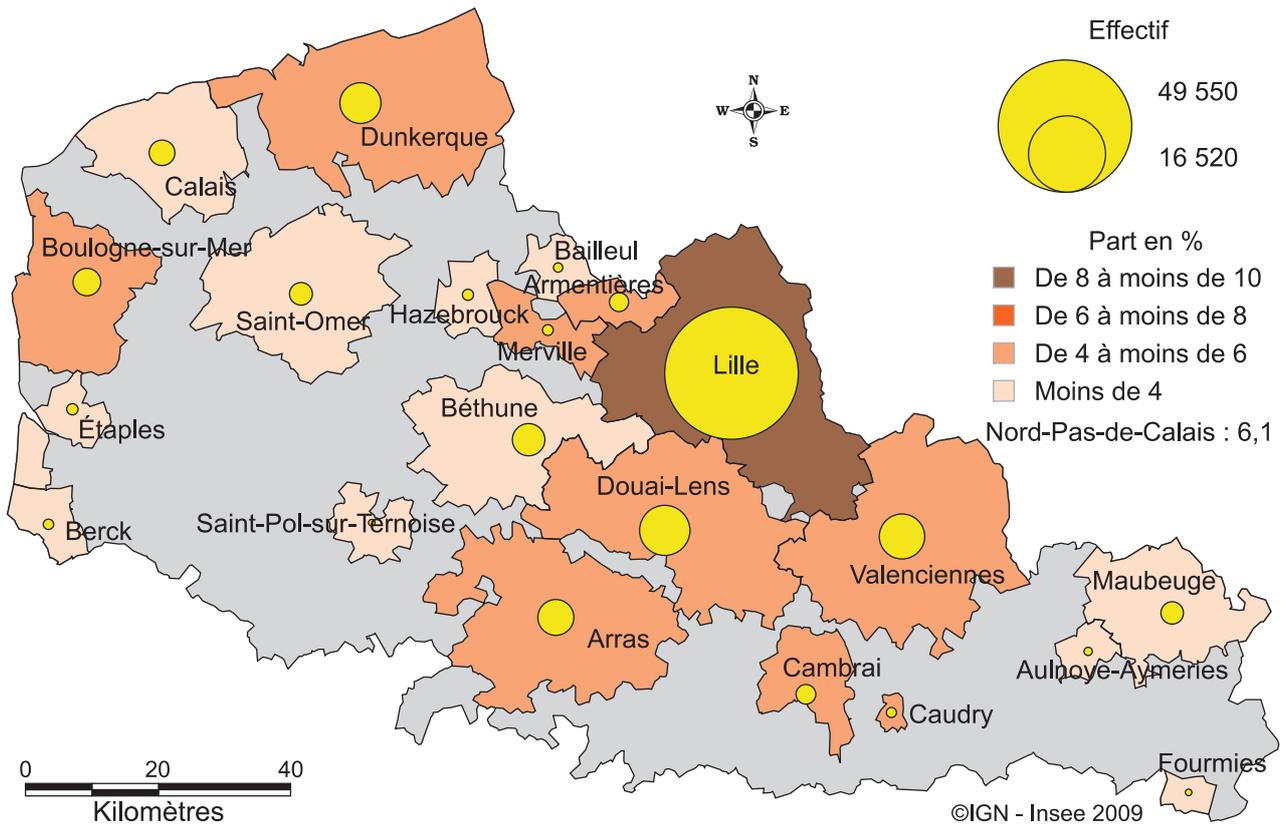
Tableau 4 : NAVETTES DOMICILE - TRAVAIL DES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES EN 2006

Aire urbaine de travail	Aire urbaine de résidence						Total
	Lille	Douai-Lens	Valenciennes	Autres aires régionales	Paris	Reste de la France et étranger	
Lille	40 650	2 000	1 250	3 100	550	3 200	49 550
Douai-Lens	1 450	3 750	300	1 050	100	300	7 120
Valenciennes	950	200	3 700	350	50	400	5 740
Autres aires régionales	1 900	850	450	13 750	200	1 750	20 210
Paris	1 550	250	200	700	972 000	11 600	1 019 200
Reste de la France et étranger	950	300	200	4 550	13 200		
Total	47 450	7 350	6 100	23 500	986 100		

Guide de lecture : parmi les 49 550 cadres des fonctions métropolitaines qui travaillent dans l'aire urbaine de Lille en 2006, 40 650 y résident et 2 000 se déplacent dans l'aire urbaine de Douai-Lens ; parmi les 47 450 cadres des fonctions métropolitaines qui résident dans l'aire urbaine de Lille, près de 1 450 travaillent à Douai-Lens.

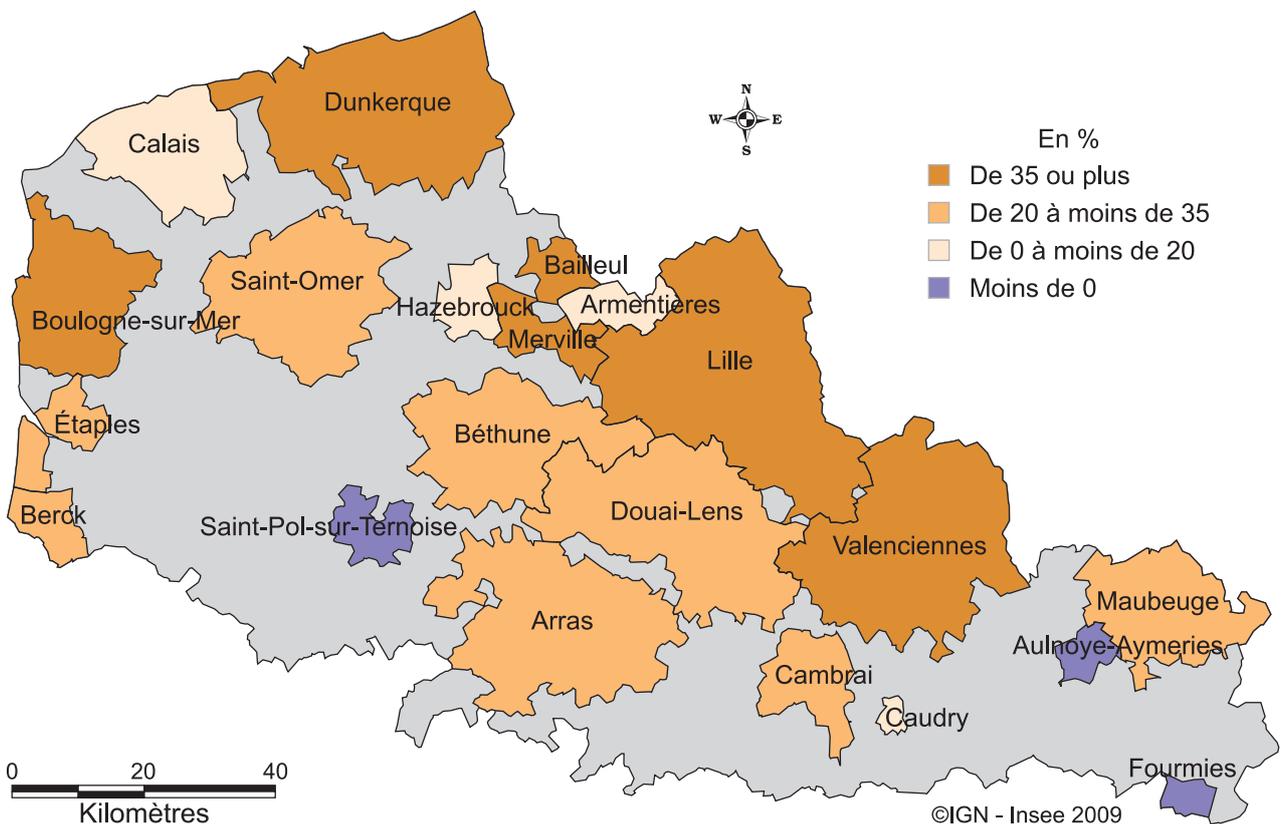
Source : Insee - Recensement de la population 2006

Carte 2 : PART DES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES DANS L'EMPLOI TOTAL ET EFFECTIFS EN 2006 PAR AIRE URBAINE



Source : Insee - Recensement de la population 2006

Carte 3 : VARIATION DU NOMBRE DE CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES ENTRE 1999 ET 2006 PAR AIRE URBAINE



Source : Insee - Recensement de la population 2006

MÉTHODOLOGIE

Champ

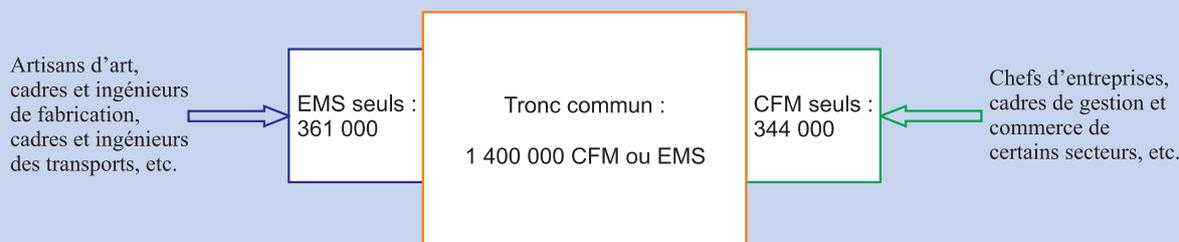
La nouvelle grille d'analyse des emplois permet d'identifier 15 grandes fonctions sur la base de regroupements de professions et de catégories professionnelles. Parce qu'elles sont plus représentées dans les grandes agglomérations et les grands pôles urbains que les autres fonctions, cinq d'entre elles sont dites métropolitaines. En conjuguant ces cinq fonctions avec le statut de cadres ou de chefs d'entreprises, on définit alors le champ des cadres des fonctions métropolitaines.

L'appellation « métropolitaine » ne se limite pas ici au concept de métropoles régionales ; il s'étend plus largement aux grandes agglomérations et aux grands pôles urbains. Les actifs ne résidant pas obligatoirement dans la commune où ils travaillent d'une part, les entreprises étant souvent implantées dans les grandes villes et leur périphérie d'autre part, l'analyse doit nécessairement être conduite sur un périmètre intégrant ces deux dimensions. L'aire urbaine apparaît alors comme le niveau pertinent ; elle est définie comme un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes (rurales ou unités urbaines) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci.

Du concept d'emploi métropolitain supérieur au concept de cadre des fonctions métropolitaines

Il n'est pas possible de faire un lien direct entre les cadres des fonctions métropolitaines (CFM) étudiés ici et les emplois métropolitains supérieurs qui avaient fait l'objet d'une publication « [Pages de Profils n°2](#) » en avril 2003. En effet, les fonctions sont définies uniquement à partir de la profession alors que les emplois métropolitains supérieurs (EMS) sont définis le plus souvent par un croisement de l'activité en NAF avec la profession. Par exemple : alors que les CFM vont retenir tous les chefs d'entreprises et cadres des métiers de la gestion, sans référence à un secteur particulier, un certain nombre de modalités des emplois métropolitains supérieurs (banque-assurance ou commerce) sont définies en prenant tous les chefs d'entreprises et cadres (PCS 23 à 38) de certains secteurs de la NAF (65,66 ou 51,503A).

Le schéma suivant détaille, **pour le recensement de 1999**, les différences entre les deux concepts :



Pour en savoir plus

- [1] Données régionales complémentaires
- [2] Données complémentaires de classement des aires urbaines et des zones d'emploi en France
- [3] L'ensemble des informations déclinées dans cette étude a aussi été calculé et/ou cartographié par zone d'emploi

Ces données sont accessibles sur le site de l'Insee à l'adresse : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?id=16009®_id=19&page=pages_de_profils/P10_69/P10_69comp.htm